

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 9 juillet 2025 à 14 h 00 en la salle "Les Ruisseaux" au 2^e étage de l'Édifice de La Matanie

Présences

Mme Josée Marquis, maire de Saint-Adelme
M. Gérald Beaulieu, maire de Baie-des-Sables et préfet
M. Eddy Métivier, maire de Matane
M. Philippe Savard, maire de Sainte-Paule et préfet suppléant

Absences

M. Mathieu Isabel, maire des Méchins

Les membres présents forment le quorum. La séance est tenue sous la présidence de monsieur Gérald Beaulieu, préfet et maire de Baie-des-Sables. Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Olivier Banville, est aussi présent. La séance est tenue avec enregistrement audio pour fin de publication.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Recommandations – Demandes d'aide financière
 - 3.1. FRR volet 2 – Dons et commandites (Théâtre du bedeau – activité "Présentation de la pièce : Centre d'achats")
 - 3.2. FRR volet 2 – Dons et commandites (Choc Événements – événement "Ultra-Trail des Chic-Chocs, 6^e édition")
 - 3.3. FRR volet 2 – Dons et commandites (Organisation Tournoi Matane – événement "En septembre, La Matanie est hockey")
 - 3.4. FRR volet 2 – PDC volet Commercialisation de proximité 2025 – Recommandation (juillet 2025)
 - 3.5. FRR volet 2 – Culture (EBJM Danse – activité "Éveil à la création artistique")
4. Gestion des ressources humaines (GRH)
 - 4.1. Fin de probation et embauche de monsieur Younes Bouakline au poste contractuel de conseiller en aménagement et urbanisme
 - 4.2. Demande d'horaire réduit de l'employé numéro 07-0001
 - 4.3. SRSI – Démission de M. Eric Beaulieu, lieutenant à la caserne 14 de Saint-René-de-Matane
 - 4.4. SRSI – Démission de M. Maxime Colard, pompier à la caserne 20 de Saint-Adelme
 - 4.5. SRSI – Autorisation de remboursement des frais de déplacement – Participation au Défi Gratte-Ciel, le 27 septembre 2025 à Shawinigan
 - 4.6. Gestion des ressources humaines et relations du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et Services juridiques FQM
5. Directives d'utilisation et code de conduite de la salle de sport réservée au personnel de la MRC
6. Autorisation – achat de serviettes – proposition Arseno
7. Autorisation – achat d'un article promotionnel – projet Zéro Mégot
8. Honoraires professionnels de la firme de vérificateurs financiers RCGT – travaux supplémentaires 2024
9. Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – recommandation de paiement final

10. Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM) – recommandation de paiement (30%)
 11. Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2024-2027 – Approbation de la reddition de comptes 2024-2025 et de la planification annuelle 2025-2026
 12. Invitation au Brunch du 75^e Anniversaire de la Société d'histoire et de généalogie de Matane
 13. FQM – Congrès annuel du 25 au 27 septembre 2025 au Centre des congrès de Québec
 14. Congrès annuel de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) du 29 au 31 octobre 2025 à Drummondville
 15. Modification à la Politique d'utilisation des biens informatiques et de gestion des échanges électroniques d'information de la MRC de La Matanie
 16. MADA – Appui au projet du Relais Santé "Maillon créatif"
 17. Varia
 18. Période de questions
 19. Fermeture de la séance
-

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance est ouverte et le quorum est constaté.

RÉSOLUTION CA-2025-07-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'appel des présences, les membres du comité administratif de la MRC présents forment le quorum;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif ont pris connaissance de l'ordre du jour lequel est lu par le préfet, monsieur Gérald Beaulieu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Philippe Savard et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE

RECOMMANDATIONS - DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

RÉSOLUTION CA-2025-07-02

FRR VOLET 2 – DONS ET COMMANDITES (THÉÂTRE DU BEDEAU – ACTIVITÉ "PRÉSENTATION DE LA PIÈCE : CENTRE D'ACHATS")

CONSIDÉRANT QUE les demandes de dons et commandites sont étudiées en fonction des critères et conditions prévus à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS)*, laquelle est financée par le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT l'analyse d'un dossier et la recommandation favorable du service de développement territorial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte de verser la commandite suivante, à partir du budget associé au *Programme d'octroi de dons et commandites*;

- Théâtre du bedeau – activité "Présentation de la pièce : Centre d'achats" : 500 \$;

QUE le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Olivier Banville, soit et est autorisé à signer les documents utiles pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-03

FRR VOLET 2 – DONS ET COMMANDITES (CHOC ÉVÉNEMENTS – ÉVÉNEMENT "ULTRA-TRAIL DES CHIC-CHOCS, 6^E ÉDITION")

CONSIDÉRANT QUE les demandes de dons et commandites sont étudiées en fonction des critères et conditions prévus à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS)*, laquelle est financée par le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT l'analyse d'un dossier et la recommandation favorable du service de développement territorial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte de verser la commandite suivante, à partir du budget associé au *Programme d'octroi de dons et commandites*;

- Choc Événements – événement "Ultra-Trail des Chic-Chocs, 6^e édition" : 1 000 \$;

QUE le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Olivier Banville, soit et est autorisé à signer les documents utiles pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-04

FRR VOLET 2 – DONS ET COMMANDITES (ORGANISATION TOURNOI MATANE - ÉVÉNEMENT "EN SEPTEMBRE, LA MATANIE EST HOCKEY")

CONSIDÉRANT QUE les demandes de dons et commandites sont étudiées en fonction des critères et conditions prévus à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS)*, laquelle est financée par le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT l'analyse d'un dossier et la recommandation favorable du service de développement territorial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Philippe Savard et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte de verser la commandite suivante, à partir du budget associé au *Programme d'octroi de dons et commandites*;

- Organisation Tournoi Matane – événement "En septembre, La Matanie est hockey" : 850 \$;

QUE le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Olivier Banville, soit et est autorisé à signer les documents utiles pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-05

FRR VOLET 2 – PDC VOLET COMMERCIALISATION DE PROXIMITÉ 2025 – RECOMMANDATION (JUILLET 2025)

CONSIDÉRANT l'adoption, pour une deuxième année, du Programme de développement des communautés (PDC) volet Commercialisation de proximité (résolution 2025-04-14) pour maintenir l'appui financier aux entreprises bioalimentaires locataires d'un emplacement au Marché public de La Matanie;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de soutien financier sont analysées par l'équipe du service de développement territorial en fonction des critères et conditions prévus à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS)* laquelle est financée par le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT la recommandation favorable pour une entreprise locataire au marché public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC autorise, à partir du FRR volet 2– Programme de développement des communautés (PDC) volet Commercialisation de proximité 2025, une aide financière de 1 014 \$ à l'entreprise *Le Jardin des Corneilles* pour l'achat de matériel pour son kiosque au Marché public de La Matanie;

QUE le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Olivier Banville, soit et est autorisé à signer les documents utiles et à effectuer le paiement des montants selon les modalités prévues.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-06

FRR VOLET 2 – CULTURE (EBJM DANSE – ACTIVITÉ "ÉVEIL À LA CRÉATION ARTISTIQUE")

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matanie a signé, en 2025, une première entente triennale de développement culturel (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ);

CONSIDÉRANT QUE la MRC a reçu une offre de services et une demande de soutien financier de l'École de Ballet-Jazz de Matane (EBJM) pour une activité d'éveil à la création artistique dans le cadre de la 3^e édition de son Camp créatif multidisciplinaire qui se déroulera du 18 au 22 août 2025;

CONSIDÉRANT QUE puisque l'activité n'est pas gratuite ou à prix modique, elle ne peut pas être financée par l'entente de développement culturel intervenue avec le MCCQ;

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier par la directrice du service de développement territorial et sa recommandation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte de verser une aide financière à partir du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 2 pour l'initiative suivante :

- EBJM Danse – activité "Éveil à la création artistique" pour un montant de 1 600 \$;

QUE le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Olivier Banville, soit et est autorisé à signer les documents utiles pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

RÉSOLUTION CA-2025-07-07

FIN DE PROBATION ET EMBAUCHE DE MONSIEUR YOUNES BOUAKLINE AU POSTE CONTRACTUEL DE CONSEILLER EN AMÉNAGEMENT ET URBANISME

CONSIDÉRANT la résolution numéro 627-11-24 relative à l'embauche, en date du 13 janvier 2025, de monsieur Younes Bouakline à titre de conseiller en aménagement et urbanisme, poste contractuel temps complet de 35 heures/semaine, et la période de probation de 845 heures;

CONSIDÉRANT QUE les salariés détenteurs d'un poste contractuel d'au moins 24 mois à temps plein, sont admissibles à l'assurance collective;

CONSIDÉRANT l'évaluation et la recommandation de la directrice du service de l'aménagement et de l'urbanisme à l'effet de confirmer la réussite de la période de probation de monsieur Younes Bouakline;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Philippe Savard et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

DE confirmer la réussite de période de probation de monsieur Younes Bouakline, conseiller en aménagement et urbanisme, en date du 4 juillet 2025 ainsi que son admissibilité aux régimes d'assurances collectives à compter du 13 juillet 2025;

QUE la date du 13 janvier 2025 soit la date de référence pour fins d'ancienneté, du calcul des vacances et de la progression d'échelons.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-08

DEMANDE D'HORAIRE RÉDUIT DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 07-0001

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matanie a reçu une demande d'horaire réduit d'une personne salariée (matricule numéro 07-001);

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle convention collective inclura un régime de préretraite;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle convention, les besoins du service de l'employée permettront la conclusion d'une entente d'un an avec la salariée et la section locale 4602 du SCFP;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

QUE le préfet, monsieur Gérald Beaulieu, ainsi que le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Olivier Banville, soient et sont autorisés à signer une entente de préretraite avec l'employée 07-0001 et la section locale 4602 du SCFP.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-09

SRSI – DÉMISSION DE M. ERIC BEAULIEU, LIEUTENANT À LA CASERNE 14 DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Eric Beaulieu, lieutenant à la caserne 14 de Saint-René-de-Matane pour le Service régional de sécurité incendie de la MRC de La Matanie, à compter du 4 juillet 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité des municipalités participantes :

QUE les membres du comité administratif de la MRC de La Matanie acceptent la démission de monsieur Eric Beaulieu, le remercient pour les services rendus et lui souhaitent du succès dans ses projets.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-10

SRSI – DÉMISSION DE M. MAXIME COLARD, POMPIER À LA CASERNE 20 DE SAINT-ADELME

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Maxime Colard, pompier à temps partiel à la caserne 20 de Saint-Adelme pour le Service régional de sécurité incendie de la MRC de La Matanie, à compter du 3 juillet 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité des municipalités participantes :

QUE les membres du comité administratif de la MRC de La Matanie acceptent la démission de monsieur Maxime Colard, le remercient pour les services rendus et lui souhaitent du succès dans ses projets.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-11

SRSI – AUTORISATION DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT – PARTICIPATION AU DÉFI GRATTE-CIEL, LE 27 SEPTEMBRE 2025 À SHAWINIGAN

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier des pompiers du Service régional de sécurité incendie (SRSI) qui participeront, à Shawinigan, au Défi Gratte-ciel 2025;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une activité bénévole et compétitive qui pousse les participants à leurs limites afin de recueillir des fonds destinés aux personnes touchées par les maladies neuromusculaires (MNM) en faisant progresser la

recherche, en offrant des programmes et des services de soutien et en influençant des changements de politique positifs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité des municipalités participantes :

D'autoriser le remboursement des frais de déplacements des pompiers qui participeront au Défi Gratte-ciel, le 27 septembre 2025 à Shawinigan, selon les balises usuelles du SRSI.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-12

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL – SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS ET SERVICES JURIDIQUES FQM

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matanie est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM »);

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs horaires des techniciens et professionnels de ces services, fixés pour l'année 2025, varient entre 110 \$ et 220 \$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la MRC de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de La Matanie mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-13

DIRECTIVES D'UTILISATION ET CODE DE CONDUITE DE LA SALLE DE SPORT RÉSERVÉE AU PERSONNEL DE LA MRC

CONSIDÉRANT la résolution numéro CA-2025-05-17 concernant les directives d'utilisation et code de conduite de la salle de sport réservée au personnel de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE des précisions sont apportées relativement à l'accès à la salle et ses équipements (fins de semaine, jours fériés, invité);

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif ont pris connaissance des modifications;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Philippe Savard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les directives d'utilisation et code de conduite de la salle de sport réservée au personnel de la MRC.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-14

AUTORISATION – ACHAT DE SERVIETTES – PROPOSITION ARSENO

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de matériel promotionnel aux couleurs de la MRC doit être approuvée par le comité administratif;

CONSIDÉRANT la proposition de l'entreprise Arseno pour la production de serviettes de sport personnalisées (logo et prénom des employés) au prix unitaire de 18,80 \$ avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT les membres du comité administratif ont pris connaissance du visuel fourni par l'entreprise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le concept proposé et l'achat de serviettes de sport personnalisées au montant total de 950,84 \$, taxes incluses, auprès de l'entreprise Arseno.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-15

AUTORISATION – ACHAT D'UN ARTICLE PROMOTIONNEL – PROJET ZÉRO MÉGOT

CONSIDÉRANT QUE les articles de fumeur sont une source de pollution, notamment des terrains municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matanie souhaite s'inspirer du projet Zéro Mégot pour réduire la pollution des espaces publics;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Moniees offre des sacs à cendres de cigarettes portables au prix unitaire de 3,37 \$, avant les taxes applicables, pour 100 unités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général à procéder à l'achat de pochettes à cendres de cigarettes dans le cadre du projet Zéro Mégot de la MRC de La Matanie au montant approximatif de 387,76 \$, taxes incluses, à partir du budget réservé aux commandites environnementales.

ADOPTÉE

HONORAIRES PROFESSIONNELS DE LA FIRME DE VÉRIFICATEURS FINANCIERS RCGT – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES 2024

RÉSOLUTION CA-2025-07-16

PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL) – RECOMMANDATION DE PAIEMENT FINAL

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matanie a bénéficié d'une aide financière du Programme d'amélioration de la voirie locale pour couvrir l'ensemble des frais d'élaboration de son plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

CONSIDÉRANT QUE le PIIRL a été officiellement déposé et approuvé par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Solmatech, responsable de l'élaboration du PIIRL, a transmis les factures numéros 1030032 et 1030056 respectivement aux montants de 2 500,00 \$ et de 100 056,64 \$ avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de la FQM au montant de 117 915,78 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Philippe Savard et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'autoriser le paiement des factures numéros 1030032 et 1030056 selon le montant recommandé par la FQM, soit 117 915,78 \$, taxes incluses, à partir de l'aide financière du MTMD.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-17

PLAN D'INTERVENTION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN MILIEU MUNICIPAL (PISMM) – RECOMMANDATION DE PAIEMENT (30%)

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matanie bénéficie d'une aide financière du Programme d'amélioration de la voirie locale couvrant les coûts d'élaboration d'un plan de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE, suite à la tenue d'un appel d'offres public, l'entreprise AECOM Consultants Inc. a été retenue pour l'élaboration dudit plan;

CONSIDÉRANT l'acceptation de la version définitive du plan de travail détaillé d'AECOM Consultants Inc. par la MRC et le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

CONSIDÉRANT QU'une première facture (numéro 38436591) équivalent à 30 % du prix soumis par AECOM Consultants Inc. a été transmise à la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'autoriser le paiement de la facture numéro 38436591 d'AECOM Consultants Inc. au montant de 36 833,85 \$, taxes incluses, à partir de la subvention du MTMD.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-18

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) 2024-2027 – APPROBATION DE LA REDDITION DE COMPTES 2024-2025 ET DE LA PLANIFICATION ANNUELLE 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD-BSL) a transmis divers documents devant être approuvés par la MRC en lien avec l'administration du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour le Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif ont pu prendre connaissance de la reddition de comptes du PADF pour l'année 2024-2025, soit des annexes 5 et 6 lesquels concernent les frais de gestion et d'administration de l'Entente, le registre annuel des projets et le bilan de la planification annuelle;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif ont pu prendre connaissance des annexes 4 et 5 du programme pour l'année 2025-2026 lesquels concernent la planification annuelle, les frais de gestion et d'administration de l'Entente et le registre annuel des projets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

D'entériner la signature des documents, mentionnés au préambule de la résolution, par le directeur général et greffier-trésorier.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-19

INVITATION AU BRUNCH DU 75^E ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE MATANE

CONSIDÉRANT l'invitation à un brunch festif pour célébrer les 75 ans de la Société d'histoire et de généalogie de Matane qui se tiendra le 31 août 2025 à la récréathèque du Colisée Béton-Provincial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat deux billets pour la participation de madame Josée Marquis, maire de Saint-Adelme, et de monsieur Philippe Savard, maire de Sainte-Paule, au coût de 40 \$/participant plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-20

FQM – CONGRÈS ANNUEL DU 25 AU 27 SEPTEMBRE 2025 AU CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2025 à Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Philippe Savard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la participation du préfet, monsieur Gérald Beaulieu, au Congrès annuel de la FQM du 25 au 27 septembre 2025 à Québec;

D'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant de 999 \$/participant membre, plus les taxes applicables, ainsi que le remboursement des frais de déplacements, d'hébergement et de repas sur présentation d'un rapport de dépenses avec pièces justificatives.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-21

CONGRÈS ANNUEL DE L'ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC (OUQ) DU 29 AU 31 OCTOBRE 2025 À DRUMMONDVILLE

CONSIDÉRANT le congrès de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) du 29 au 31 octobre 2025 à Drummondville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la participation de monsieur Olivier Banville, directeur général, au congrès de l'OUQ du 29 au 31 octobre 2025 à Drummondville;

D'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant de 875 \$/participant membre, plus les taxes applicables, ainsi que le remboursement des frais de déplacements, d'hébergement et de repas sur présentation d'un rapport de dépenses avec pièces justificatives.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-22

MODIFICATION À LA POLITIQUE D'UTILISATION DES BIENS INFORMATIQUES ET DE GESTION DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES D'INFORMATION DE LA MRC DE LA MATANIE

CONSIDÉRANT QUE la *Politique d'utilisation des biens informatiques et de gestion des échanges électroniques d'information de la MRC de La Matanie* doit être modifiée pour tenir compte de l'évolution des technologies, notamment pour tenir compte du développement de l'intelligence artificielle;

CONSIDÉRANT QUE la Politique doit également être modifiée pour encadrer l'utilisation des téléphones cellulaires par le personnel de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif ont pris connaissance du projet préparé par le directeur général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

DE recommander l'adoption de la *Politique d'utilisation des biens informatiques et de gestion des échanges électroniques d'information de la MRC de La Matanie* révisée par le conseil de la MRC.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CA-2025-07-23

MADA – APPUI AU PROJET DU RELAIS SANTÉ "MAILLON CRÉATIF"

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Relais Santé Matane pour son projet "Mailloon créatif" dans le cadre de sa demande au programme *Québec ami des aînés*;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise à mettre sur pied une nouvelle activité pour permettre aux personnes âgées de tisser des liens entre elles avec comme prétexte les arts du textile (crochet, tricot, etc.);

CONSIDÉRANT QUE ledit projet s'inscrit dans les orientations de la Politique MADA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Philippe Savard et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'appuyer le Relais Santé Matane dans ses démarches pour l'obtention de financement auprès des ministères et des organismes subventionnaires pour la réalisation de son projet;

D'autoriser la transmission d'une lettre, signée par le préfet, signifiant l'appui de la MRC de La Matanie.

ADOPTÉE

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION CA-2025-07-24

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Josée Marquis et résolu à l'unanimité de fermer la séance.

ADOPTÉE

(signé)

Le préfet,
Gérald Beaulieu

(signé)

Le directeur général et greffier-trésorier,
Olivier Banville, urb.

Je, soussigné, Gérald Beaulieu, préfet de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

(signé)

*Le préfet,
Gérald Beaulieu*